



C o m m u n i q u é

VILLE DE VICHY LA ROTONDE DU LAC Début des travaux de rénovation

Les travaux de rénovation de la Rotonde du Lac, fermée depuis 2005 après la liquidation judiciaire du dernier exploitant, **débutent cette semaine**. Site emblématique de Vichy, très fréquenté grâce aux grands championnats de sports nautiques (*aviron, ski nautique...*), au yacht-club de la base de voile ou aux feux d'artifice, la Rotonde est située en avancée sur le plan d'eau. Le bâtiment, construit en 1963-64 sur pilotis, est composé de 3 niveaux (*le rez-d'eau avec une salle de 238 m² et une terrasse de 300 m², le rez-de-chaussée, de 671 m² et le 1er étage avec un toit terrasse*).

La Ville de Vichy engage, pour une enveloppe prévisionnelle fixée à 1,5 million d'euros (HT), une rénovation importante pour redonner une image moderne à la Rotonde, jusqu'alors très minérale, connotée années 60 et espace nautique. Cette rénovation modifiant substantiellement l'aspect du bâtiment, a été confiée au cabinet d'architecture Les Indiens Blancs (*Philippe Déro*) à Vichy. Le projet architectural est basé sur une approche environnementale, tant pour l'utilisation des énergies renouvelables que pour l'insertion du bâtiment dans son environnement. Pour l'architecte, *"la Rotonde doit devenir le point d'orgue du Lac d'Allier et participer ainsi à la réécriture de tout le quartier, en synergie avec les aménagements de l'Esplanade"*.

L'architecture extérieure revisitée

Le projet architectural revoit "l'enveloppe extérieure" de la Rotonde. Dans un souci d'intégration et de **prolongement de la nouvelle Esplanade du Lac d'Allier**, la future Rotonde reprendra les éléments forts de celle-ci notamment par un bardage bois finition acajou, qui rappellera les candélabres de la rive droite et donnera un **aspect moderne et chaleureux** au bâtiment.

Les façades (*peintures et ossature*) seront ravalées et les baies vitrées remplacées. La passerelle, aujourd'hui bétonnée, s'habillera de bois.

Un aménagement intérieur repensé

L'intérieur ne subira pas de transformations majeures : les locaux seront reconditionnés et recloisonnés (*salles modulables en location, bureaux, vestiaires pour le personnel...*) et mis aux normes, notamment pour les sanitaires, les cuisines et les accès (*création d'un élévateur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et d'un escalier de secours pour le dernier niveau*). Les espaces intérieurs seront rénovés : sols, plafonds, peintures, plomberie et éclairages.

Un chantier basé sur le développement durable

Toute cette rénovation a été pensée autour de l'utilisation d'énergie renouvelable, par le bureau d'études EUCLID chargé de l'étude de faisabilité des différents procédés de chauffage et de production d'électricité.

Différents systèmes ont été envisagés, et en tenant compte des contraintes techniques, le choix s'est porté sur une chaudière gaz à condensation pour le chauffage, la production d'eau chaude sera indépendante et solaire (*panneaux solaires disposés au dernier niveau*) avec complément par préparateur d'eau chaude à gaz.

Les travaux de rénovation

La Ville de VICHY, propriétaire de la Rotonde, prend à sa charge la réalisation des travaux sur le bâti (*remise aux normes et aménagements intérieurs et extérieurs*) :

- ravalement de la façade et habillage, remplacement des baies vitrées et ouvertures
- garde corps et ossature métallique
- locaux techniques et cuisines
- étanchéité, isolation et protection solaire.
- traitement de l'air : chauffage, climatisation, renouvellement d'air
- installations électriques, alarme, éclairage de secours
- plomberie
- réfection des sols et plafonds et habillage des murs.

Les travaux intérieurs d'embellissement et de décoration sont à la charge de l'exploitant : matériel, mobilier, rideaux, linge, vaisselle, décoration...

Le chantier a débuté, fin mai, et devrait se terminer en mars 2009, la majeure partie des travaux étant réalisée entre septembre et janvier prochains.

Dès le printemps 2009, Vincent Thiessé, l'exploitant choisi par la Ville de Vichy, ouvrira un restaurant traditionnel de 60 couverts en rez-de-chaussée, « L'Atelier Saveur », un restaurant bar pouvant accueillir jusqu'à 225 couverts en rez-d'eau, « Au fil de l'eau », et proposera la location de salons et l'organisation de réceptions et d'animations.

Contact Presse :

Mairie de Vichy - Direction de la communication
Tél. 04 70 30 55 12 - email : communication@ville-vichy.fr